

Objet : la Caf vous aide à financer vos vacances !

{ Champ n°7 } × ,

Bonne nouvelle ! La Caf de l'Isère vous aide à financer vos vacances dans les structures Vacaf.

Deux formules :

Vos enfants partent seuls

> Vous avez droit à { Champ n°2 } × € par enfant de moins de 16 ans ({ Champ n°3 } × € pour les enfants bénéficiaires de l'Aeeh).

Vous partez en famille avec vos enfants

> La Caf prend en charge { Champ n°4 } × % du coût de votre séjour dans la limite de { Champ n°5 } × € ({ Champ n°6 } × € pour les familles bénéficiaires de l'Aeeh).

Ces aides sont cumulables. Elles sont valables du samedi 15 avril 2017 (après l'école) au dimanche 7 janvier 2018 inclus.

Les vacances, ça se prépare ! Alors choisissez la ou les formules qui vous conviennent et ne tardez pas à effectuer votre réservation sinon vous risquez de ne plus pouvoir accéder à vos premiers choix de destination !

En savoir plus sur la durée des séjours, les modalités de réservation...

rendez-vous sur vacaf.org pour demander un devis et réserver votre séjour ! Pensez à vous munir de votre numéro d'allocataire.

Bonnes vacances avec la Caf de l'Isère !